

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades
tenue le mercredi 3 mai 2017**

Étaient présentes ou présents :

Parents

Stéphanie-Érica Beaulieu
Denis Boudreault
Yves Buisson
Diane Pelletier
Marie-Andrée Sauvageau
Martin Sigmen

Enseignants

Nicole Auger
Roch Bertrand
Louise de Blois
Isabelle Dumont
Myriam Lemay
Philippe Lemieux

Soutien

René Laquerre

Professionnel

Nancy Paquet

Étaient absents

Betty Michaud, parent
Liette St-Arnaud, parent

Élève

Laurie Bray Pratte
Olivier Magnan

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement

1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61

Madame Diane Pelletier, présidente, constate le quorum.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 16-17/34

Il est proposé par madame Myriam Lemay d'adopter l'ordre du jour avec la correction apportée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 AVRIL 2017

Correction : madame Myriam Lemay était absente de la rencontre.

CE 16-17/35

Il est proposé par madame Louise de Blois d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 5 avril 2017 avec la correction apportée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé

Suivi du procès-verbal

Aucun suivi

4) QUESTION DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

5) INFORMATION DE LA DIRECTION*a) Organisation scolaire*

À ce jour, il y a 1557 élèves inscrits pour l'année scolaire 2017-2018. De plus, au 30 septembre 2016, date officielle émise par le Ministère pour le financement, l'école accueillait 1620 élèves.

Madame Morin mentionne qu'un poste sera ouvert, pour l'année scolaire 2017-2018, au programme d'appoint FMS suite à une retraite. Changement majeur également pour l'an prochain, l'Académie les Estacades n'offrira pas le centre d'intérêt art dramatique ainsi qu'arts plastiques par manque d'inscriptions.

b) Équipe de direction

À la suite du remaniement du plan d'effectifs du personnel d'encadrement par la Commission scolaire, l'équipe de direction de l'Académie sera touchée. Un regroupement de postes de direction adjointe, avec le Collège de l'Horizon fait en sorte que monsieur Alain Pagé, directeur adjoint, partagera son temps entre l'Académie et le Collège de l'Horizon.

c) Budget 2017-2018

En début d'année, lors d'une rencontre de directions à la Commission scolaire, madame Corneau avait demandé à ceux-ci de prévoir un surplus budgétaire et le remettre à la Commission scolaire pour aider à combler le déficit budgétaire de la Commission scolaire. En avril, madame Corneau a précisé qu'elle n'aura plus besoin de l'aide budgétaire de la part des directions.

6) FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS DES CENTRES D'INTÉRÊT (VENTILATION)

Déplacé au point 7

6) BUDGET 2017-2018 LIP 95

Madame Doucet présente la prévision budgétaire pour l'année scolaire 2017-2018.

CONSIDÉRANT que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du document préparé par madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative, concernant le budget annuel de l'école pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par la Commission scolaire à ce jour;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT la transparence du dossier, les explications claires et précises de madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative, et de madame Chantal Morin, directrice de l'Académie les Estacades;

CE 16-17/36 *Il est proposé par monsieur Philippe Lemieux d'adopter le budget 2017-2018 tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #33

7) BUDGET 2017-2018 LIP 95 Point devancé au point 6

7) FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS DES CENTRES D'INTÉRÊT (VENTILATION)

Madame Morin présente la ventilation des centres d'intérêt de l'école. Elle précise que chaque centre d'intérêt a un coordonnateur dont ce dernier gère les sommes allouées. Elle rappelle également que l'école assume les frais lorsque le centre d'intérêt est en déficit.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de madame Chantal Morin, directrice;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du document détaillé;

CE 16-17/37 *Il est proposé par madame Isabelle Dumont d'adopter les frais chargés aux parents des centres d'intérêt pour l'année 2017-2018.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #32

8) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE 5MAJEUR (BASKETBALL) ET L'ACADÉMIE POUR L'ANNÉE 2016-2017

Madame Morin explique que le basketball, par les années passées, avait comme mandataire le CSAD. Cette année, monsieur Patrice Deltell, entraîneur-cadre, a fondé une société mandataire pour le basketball.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de la présente entente;

CONSIDÉRANT le souci de transparence de la direction de l'Académie les Estacades;

CE 16-17/38 *Il est proposé par madame Louise de Blois d'adopter l'entente de partenariat entre le 5Majeur et l'Académie les Estacades pour l'année scolaire 2016-2017.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #34

9) PROGRAMME DES SORTIES ÉDUCATIVES / PROJETS PAR DISCIPLINES ET CENTRES D'INTÉRÊT 2017-2018 LIP 87

Madame Morin présente le document des sorties éducatives et des projets par discipline et centres d'intérêt pour l'année scolaire 2017-2018.

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique, article 87, stipule que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du programme des sorties éducatives pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT que les critères pour le classement de telles sorties ou activités répondent aux normes de la Commission scolaire;

CE 16-17/39 *Il est proposé par monsieur Philippe Lemieux d'approuver les sorties éducatives pour l'année scolaire 2017-2018.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Document annexé #35

10) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

Aucune activité

11) RAPPORT DES COMITÉS

a) Conseil des élèves

- Le 10 avril dernier a eu l'activité Cabane à sucre. Belle participation des élèves.
- Les 12 et 13 mai prochains aura lieu la comédie musicale Hairspray.
- Semaine d'élection du 8 au 17 mai pour le conseil d'élèves 2017-2018.
- Forum des élèves, l'école était représentée par Laurie Bray Pratte et Ophélie Desfossés.
- Les élèves de Média.com ont gagné, à la 4^e Finale régionale de courts-métrages des écoles secondaires de la Mauricie, dans la catégorie Meilleure réalisation, avec le court-métrage *Le chasseur et le fourbe*.

b) Comité de parents

Aucun représentant de notre école n'a pu assister à la rencontre du comité de parents.

12) CORRESPONDANCE

NIL

13) AFFAIRES NOUVELLES

13.1 Art et culture populaire

Deux élèves d'Arts-études, Stacy Morin et Pristina Dubé, ont gagné lors du concours *Change le monde, une œuvre à la fois*.

13.2 Vernissage Café Inn

Un vernissage aura lieu à la Café Inn de l'école le 30 mai prochain. Nous pourrons y voir, entre autres, l'œuvre de Stacy et Pristina.

13.3 Volleyball

Monsieur Sigmen mentionne que les filles de volleyball, division D1, sont les championnes provinciales. Cette équipe est en nomination dans la catégorie Équipe par excellence du gala RSEQ ainsi que l'équipe benjamine.

14) DATES ET HEURES DES PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine rencontre aura lieu le 7 juin à 17 h30.

15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 15 par madame Myriam Lemay que la séance soit levée.

Diane Pelletier
Présidente

Chantal Morin
Directrice